

## **Entre l'argent et l'honneur : Réflexions sur la mauvaise foi de Madame de La Guette (1613-76)**

**Denis D. Grélé**  
University of Memphis

Publiés à titre posthume en 1681, les *Mémoires de Madame de La Guette* se concentrent sur les années 1630 à 1670. Cette période se caractérise par une crise profonde d'ordre politique (monarchique) et économique (agricole) qui n'a pas épargné Madame de La Guette, tant dans sa vie familiale que provinciale.<sup>1</sup> Entre la réalité historique et le rêve d'une existence meilleure, ces mémoires dévoilent un mouvement de réflexion sur les déchirements d'une société en pleine transformation. Or, c'est précisément au milieu de cette crise politique, économique et sociale, que Catherine Meurdrac décide de se marier (contre l'avis de son père) à un aventurier aux origines douteuses, Monsieur de La Guette.

Ces mémoires ont longtemps été considérés soit dans une perspective historique (un document sur la France des années de la Fronde [Freudmann]), soit dans une perspective féministe (un exemple de mémoires de femmes qui, au contraire de ceux des hommes, ne cherche pas à se justifier, mais cherche à se rappeler un passé plus heureux [Cuénin]), soit, dans une perspective sociologique (une demande de secours auprès du Prince d'Orange [Chappell Lougee]). Pourtant, ce court texte représente bien plus qu'un simple appel à l'aide. La présente étude voudrait donc proposer l'idée que les *Mémoires de Madame de La Guette* constituent une volonté de justifier sa vie, sa condition sociale et, en particulier, son mariage. En effet, nous voyons dans ce dernier élément le véritable motif qui conduit Madame de La Guette à réécrire sa vie sous des couleurs plus brillantes et à se conférer le rôle d'une femme de courage, dotée d'un certain esprit d'abnégation. Somme toute, cette entreprise de réécriture participerait d'un besoin de prouver à elle-même et à ses lecteurs qu'elle est totalement victime de la société monarchique et absolument pas coupable de faillir à ses devoirs de fille et de femme.

---

<sup>1</sup> La crise agricole est telle que de nombreux paysans français connaissent des difficultés pressantes qui les obligent à fuir vers les villes (en particulier Paris) où ils se retrouvent sans la protection de leur communauté et dans une misère plus profonde encore. Dans *Histoire de la France rurale*, on peut lire que la production agricole globale pour la région parisienne connaît une chute de 25% (Duby et Wallon 225).

L'histoire de Madame de La Guette, telle qu'elle nous la raconte, apparaît singulière.<sup>2</sup> Femme de talent, elle reçoit, avec sa sœur Marie, une éducation soignée avant de participer activement à la Fronde.<sup>3</sup> Par la suite, plus ou moins réconciliée avec le pouvoir,<sup>4</sup> elle se rapproche de la vieille noblesse, se liant d'amitié par exemple avec Madame de Sévigné (Freudmann 27). Après la mort de son mari survenue en 1665, Madame de La Guette décide d'accompagner son fils aîné en Hollande. En effet, ce dernier, n'ayant pas obtenu le commandement qu'il croyait mériter en France, choisit de s'y exiler pour offrir ses services au Prince d'Orange.

Les motifs de ce départ ne sont pas aussi simples et soudains qu'ils paraissent. Les causes peuvent être trouvées dans les relations familiales difficiles de Madame de La Guette avec la nouvelle monarchie de Louis XIV : un mari qui refuse de trahir la cause du Prince de Condé, et un fils qui ne reçoit pas le pardon espéré au moment du retour de Marsin à la cour de Louis XIV. Pour Félix Raymond Freudmann, ces deux crises avec le pouvoir royal expliqueraient la rédaction de ces mémoires. Pour lui, Madame de La Guette entendait par ce biais retrouver la faveur du roi afin de pouvoir revenir en France (92). Néanmoins, Chappell Lougee réfute, avec justesse, cette théorie : d'une part, le portrait de la famille royale n'y est guère flatteur, et, d'autre part, publier ce texte en Hollande le vouait à l'échec en France. Pour Chappell Lougee, la clé des mémoires est à chercher ailleurs, dans une volonté affichée de plaire non pas à Louis XIV mais au Prince d'Orange :

In publishing her memoirs, Madame de La Guette acted out of weakness, not out of vanity or a position of power; it is for this reason that the final pages of her memoirs have a beseeching, supplicating, flattering tone that contrast sharply with the earlier narration. Appeal after appeal to William of Orange drives the concluding section forward. . . . The memoirs close with her hope for "continuation of the favors of my Lord the Prince of Orange for my family" (176) . . . not a sentence that would culminate a petition to Louis XIV. (27)

Cet argument nous semble tout à fait recevable. Il est cependant nécessaire d'ajouter que, pour pouvoir mieux demander secours et protection au Prince d'Orange, Madame de La Guette a dû se reconstruire une identité de veuve noble par sa famille, de femme entreprenante par ses actions, et de personne fidèle par son dévouement à son père, à son mari et à sa famille. Certes, elle reconnaît avoir commis quelques erreurs, mais elle souligne qu'en aucun cas elle n'a trahi les causes qu'elle avait épousées. Derrière son discours, se

---

<sup>2</sup> Concernant la publication de ces mémoires, on pourra consulter le remarquable article de Carolyn Chappell Lougee, « 'Reason for the Public to Admire Her': Why Madame de La Guette Published Her Memoirs ». En dehors de quelques notes dans plusieurs ouvrages généraux concernant les mémorialistes du XVII<sup>e</sup> siècle et quelques ouvrages précis sur ces mémoires auxquels cet article fait référence, Madame de La Guette a peu intéressé la critique, sans doute parce que ses écrits sont considérés davantage comme des documents historiques qu'un texte littéraire.

<sup>3</sup> Une Marie Meurdrac aurait publié en 1666 un livre d'alchimie, *La chymie charitable et facile en faveur des dames*. Dans ce livre, l'auteure se concentre sur le désir d'utiliser, pour guérir hommes et femmes, les éléments du règne végétal qu'elle juge supérieur au règne animal puisqu'il n'avait pas été détruit par le déluge universel. Notons aussi une section de son livre dédiée aux produits cosmétiques. S'agit-il là de la même Marie, sœur de Catherine, comme pourraient le suggérer les dates et l'éducation très libre dont les deux sœurs avaient pu bénéficier ? Impossible de l'affirmer avec certitude, mais on peut le soupçonner vues les revendications féministes similaires des deux auteures (Moran 64-65).

<sup>4</sup> Son époux aurait obtenu le pardon royal en 1657.

cache le désir de montrer qu'elle ne doit rien à personne, affirmation importante au vu de la crise d'identité qu'elle traverse. Paradoxalement, et Chappell Lougee l'a signalé à juste titre, elle est la débitrice d'un pouvoir royal qui l'a volée, bien plus encore que tous les bandits de grands chemins auxquels elle a dû faire face. Anne d'Autriche et son cardinal, qui ne cessent d'apparaître dans son récit, trompent la mémorialiste. Dans un tel contexte, le Prince d'Orange pourrait incarner un redresseur de torts, un instrument de la justice divine en quelque sorte, venant en aide à une femme méritant support et protection. Ces mémoires auraient donc été publiés parce qu'ils servaient la cause orangiste en tant qu'outil de propagande.

Cela dit, il existe chez Madame de La Guette une envie de participer à la fois à un ordre aristocratique et à une classe aisée de propriétaires fonciers. Par conséquent, son discours se situe à la conjonction de deux modes : aristocratique et bourgeois. Elle est, selon ses propres dires, partagée entre l'héritage de sa mère, fille d'homme de loi enrichi, et les traditions de son père, apparemment issu d'une lignée d'hommes d'honneur au passé glorieux. Pourtant, elle choisit de marginaliser les valeurs bourgeoises de sa famille maternelle pour mettre en avant les valeurs nobiliaires paternelles de la caste à laquelle elle aspire. Roturière aspirant à la noblesse, Madame de La Guette ne peut s'empêcher de se sentir jalouse des prérogatives et des devoirs du groupe auquel elle voudrait appartenir. Pour contrebalancer son manque de noblesse, elle se présente, dans ses mémoires, comme une grande aventurière, courageuse et généreuse. Mais elle est aussi, et particulièrement à la fin de sa vie après avoir émigré en Hollande, une exclue qui doit trouver au quotidien les moyens nécessaires à sa subsistance et à l'entretien de ses enfants.

Ces deux mouvements, à savoir le désir d'être perçue comme une aristocrate et l'inquiétude qui résulte de ses difficultés financières, forment une constante opposition dans les écrits de Madame de La Guette. Lorsqu'elle dresse un portrait choisi d'elle-même, elle se présente comme une jeune aristocrate intégrée dans une caste aisément définissable. Elle se dit « fille d'un homme qui avait l'estime et l'approbation de toute la noblesse de son pays, et même de quelques princes qui lui faisaient l'honneur de le considérer » (47). Pourtant, dès les premières pages des *Mémoires*, une tension est perceptible entre ce qu'elle décrit comme la grande noblesse de son père (« race des Meurdrac dans le Cotentin, qui est une ancienne noblesse du pays ») et le peu d'informations qu'elle en donne (47). La seule preuve qu'elle avance est que le marquis de Flamanville lui a répété « qu'il connaissait bien [son] extraction, et que la maison de Matignon et la sienne étaient plus nouvelles » (47). Cet appel à témoin pour justifier la noblesse de son père et la noblesse plus douteuse de sa mère, parisienne issue d'une « assez bonne famille », apparemment fille d'un « homme de robe dans le Parlement » (47), ne font qu'alimenter l'ambiguïté qui plane sur l'identité sociale de notre mémorialiste. Ajoutons qu'elle ne mentionnera plus dans le reste du texte ses ancêtres paternels et encore moins l'histoire de sa mère, pourtant source de sa richesse première.

Ce déni de ses origines est important parce qu'il permet de donner un sens au texte. Le travail de reconstruction historiographique entrepris laisse deviner une motivation sous-jacente à l'écriture de ce document. Dans sa préface des *Mémoires*, Micheline Cuénin considère que les mémoires féminins ne sont pas comparables aux mémoires masculins dans la mesure où il ne s'agit pas pour les femmes de se défendre d'une faute ou de présenter une vision particulière de certains événements. Elle estime que Madame de La

Guette écrit ses mémoires parce qu' « elle a été mêlée à quelques grands événements de son temps. . . . C'est aussi parce que le monde et les mœurs avaient, en un demi-siècle, profondément changé qu'elle se plaît à revivre son passé » (37). Elle suggère aussi que Madame de La Guette aurait publié ses mémoires pour gagner de l'argent, raison contredite par Chappell Lougee. Cette dernière rappelle que les libraires de Hollande étaient, de notoriété publique, fort peu libéraux et qu'il ne fallait guère s'en remettre à eux pour ce genre d'entreprise commerciale. De plus, les tensions, les contradictions, toute une somme de détails plaident en faveur d'une volonté de justifier sa vie auprès de ses lecteurs. Si elle dit ne rien regretter, faut-il la croire ? Si elle avoue sa désobéissance à son père, faute de jeunesse pour laquelle elle admet un remords dans la forme mais pas dans le fond, peut-on ne pas en douter ? Si elle veut nous dire que la noblesse, dont son mari regorgeait possiblement, compte plus que les richesses qu'elle a perdues, que faut-il penser ?

Élevée en femme d'affaires par sa mère qui lui confie les « petits soins de la maison », elle bénéficie par la suite d'une éducation aristocratique dispensée par des maîtres, « pour apprendre ce qu'une demoiselle doit savoir », et cela à Paris pour lui ôter son « air campagnard » (La Guette 48). Ses amies s'appellent Mademoiselle de Varenne, Mademoiselle de Fleury et Mademoiselle de Quincy, toutes trois filles de parlementaires parisiens. Par ce récit, Madame de La Guette essaie de persuader son lecteur qu'elle participe dès le début de sa vie à un réseau de dépendances appartenant à l'élite.

Par ailleurs, Madame de La Guette ne cesse de mettre en avant ses traits de caractère nobles, c'est-à-dire sa valeur et son courage qui se manifestent dans les combats ou les défis. Que ce soit son père qui aimerait l'assommer, ou son mari qui veut lui donner un coup de pistolet, ennemi ou voleur, elle sait de toute évidence faire face et se battre. Elle écrit : « je ne fis point la femme » (68). Par ces propos, elle veut dire qu'elle ne pleura point quand son mari partit pour la guerre. Cela ne signifie pas pour autant que Madame de La Guette cherche à devenir un homme. Son but est bien plutôt d'exhiber, autant que faire se peut, la noblesse de son sang. Elle se flatte par exemple de donner naissance à un garçon « qui a été depuis un excellent homme et a eu l'approbation de tous les gens qui l'ont connu » (68). Quand son mari se fâche avec son père, elle se jette entre les deux hommes pour arrêter leur querelle. Son acte de courage est celui d'une femme qui, qu'elle soit du peuple ou de la noblesse, sait utiliser l'honneur masculin pour mettre fin aux querelles d'hommes. Madame de La Guette est courageuse, mais elle sait garder sa place de femme tout en se donnant des airs de *gentilhomme*.

Au début de son mariage, elle se définit comme membre de l'élite nobiliaire. Elle commence par se décrire comme une excellente écuyère aimant les plaisirs de la chasse. Elle sait également très tôt manier les armes, et elle aime se décrire en femme de l'aristocratie par les relations qu'elle entretient avec les nobles de sa région qu'elle énumère nommément. C'est dans ce bourg proche de Paris qu'elle fréquente les grandes dames de la noblesse de robe telles Madame Molé, Madame de Coulange et Madame de Masparault venues sur leurs terres de Sucy-en-Brie pour changer d'air. Elle fréquente aussi des femmes de la vieille noblesse comme la duchesse d'Angoulême, qui réconciliera Madame de La Guette avec son père, ou encore Mademoiselle de Chantal, future marquise de Sévigné. Notons que, là encore, l'argent joue un rôle de choix dans le portrait qu'elle dresse d'elle-même : si elle entend se moquer des préoccupations basement matérielles,

elle prend soin de rappeler à son lecteur qu'elle n'est pas fille de rien (« chacun sait que quand on a du bien, l'on ne manque pas de prétendants » [La Guette 50]).

En ce qui concerne le choix de son mari, effectué contre l'opinion de son père, elle se justifie en donnant de son époux une description flatteuse quoiqu'ambiguë : « Je dis ces choses afin que l'on voie que je ne m'étais point trompée dans mon choix, puisque deux si grands rois ont eu de la considération pour lui » (La Guette 51). Son père lui avait destiné un autre homme : « Il jeta enfin les yeux sur un qui était fort à son gré, à cause qu'il avait beaucoup de bien. Tous les pères en sont logés là ; et je trouve qu'ils ont raison, car il y a plaisir quand la marmite joue son jeu » (57). Si, malgré tout, elle arrive à réconcilier le père et le mari, la réconciliation dure malheureusement peu, et à la mort de Madame de Meurdrac, mère de Madame de La Guette, un nouvel affrontement se produit. En effet, à cette occasion, Monsieur de La Guette « alla rendre ses respects à [s]on père qui le reçut . . . froidement. Cela lui causa un grand déplaisir, parce qu'il n'était pas souffrant ; ce qui le fit résoudre de lui faire demander partage du bien de [s]a mère, pour ensuite le laisser en repos, puisque sa présence lui donnait de la peine » (75). Notre mémorialiste cherche ici à renforcer auprès de son lecteur l'image d'une famille qui sait faire montre d'un sentiment naturel de l'honneur. Pourtant, dans ce cas précis, le point d'achoppement ne porte nullement sur une question de respect, comme elle cherche à nous le faire entendre, mais bien sur une question d'argent. Le père refusant de céder l'héritage de sa femme, un long procès commence. Pour la mémorialiste, ce procès serait le résultat d'un châtement divin pour avoir désobéi à son père lors de son mariage. Narrant la décision de justice, elle recrée une scène extravagante où le père et le gendre sortent les armes, et les gens de justice s'enfuient, donnant à rire de leur poltronnerie : cette « avocasserie . . . plus défait[e] que si on leur avait prononcé leur sentence de mort » (78). Là encore, une distance est mise entre elle et ceux qu'elle juge extérieurs à sa classe, dans ce cas, les gens de robe.

Parlant de la Fronde, Madame de la Guette s'assure de mentionner au lecteur qu'elle a rencontré le Prince de Condé (« J'eus l'honneur de présenter [un bassin rempli de fort beaux pavies] à Monsieur le Prince ») et que celui-ci la remercia « obligeamment » (110). De même, elle raconte avec force détails son entrevue avec la reine, Anne d'Autriche, et elle précise qu'elle se trouve entourée par des amies de la grande noblesse de robe ou d'épée comme celle de Madame de Clermont qu'elle aide dans son mariage avec Monsieur de Marsin, le 19 mai 1651.<sup>5</sup> Par la suite, elle énumère les nombreux frondeurs dont elle a fait la connaissance, sans doute par le biais de son mari qui aurait commandé un régiment sous Condé : le comte de Maure, gouverneur de Libourne, Monsieur le marquis de Boisse, petit-fils du maréchal de la Force, le marquis de Montpouillan, lieutenant général des armées de Hollande. Si l'on s'en tenait à une analyse structurelle de la vie de Madame de La Guette au travers du réseau de ses relations, on pourrait dire qu'elle appartient à la grande noblesse. Mais son histoire, à la fois fluide et chaotique, laisse à penser que ces relations revendiquées avec tant de force restent informelles. Son mari appartenant à Monsieur de Marsin, elle vit dans le cadre des hommes et des femmes qui appartiennent à Condé. Comme la titulature des femmes reflétait celle de leur mari, Madame de La Guette pouvait

---

<sup>5</sup> Jeanne Gabrielle Molé, fille de Mathieu Molé, procureur général auprès du Parlement, puis premier président et garde des sceaux en 1651. Elle cite aussi Marie Lefèvre d'Ormesson, dont le mari fut tuteur de Madame de Sévigné et maître des comptes, ainsi que Gabriel de Masparault, conseiller au Grand Conseil.

ainsi compter sur les relations de ce dernier. Il convient aussi de préciser que ce sont les événements de la Fronde qui lui ont permis un plus grand accès à un milieu qui aurait pu lui être fermé. En effet, la guerre occupe une place fondamentale en ce qu'elle permet de brasser hommes et femmes venus de classes ou de groupes divers. Dans cette guerre civile, des individus sans famille ou sans lignage peuvent trouver une certaine place parmi l'élite de cette société nobiliaire. En ce sens, la guerre civile qui touche Madame de La Guette est, au départ, porteuse des espérances les plus flatteuses.

Pourtant, si Monsieur de La Guette, à la faveur de la Fronde, peut se rapprocher de Condé ou d'Anne d'Autriche, dans l'univers rural de Madame de La Guette, cette guerre civile a des répercussions qui, même si elle cherche à les ignorer, ont une influence durable. À court terme, c'est la souffrance et la destruction qui priment dans son discours. À moyen terme, c'est la désorganisation de la vie économique qui entraîne une baisse de revenu pour ses gens et pour elle. En effet, l'accumulation des épreuves qui touchent le paysan pauvre et le riche laboureur finit par heurter tout le monde campagnard. Dans une France essentiellement rurale et figée, la conjoncture économique s'avère d'une importance primordiale d'autant plus que la grande majorité des paysans français vivent pratiquement sans réserve pour l'avenir. L'équilibre d'avant la crise de la Fronde constitue dès lors pour Madame de La Guette une sorte d'âge d'or révolu, qui s'efface pour laisser place à une monarchie absolue, fondée sur l'argent et la subordination au pouvoir royal. Malheureusement pour elle, l'honneur aristocratique de son mari a été incapable de s'adapter à ce nouvel ordre.

Ainsi, la chute du Prince de Condé remet en question toute la vie de Madame de La Guette. Son mari perd son emploi et, rapidement, sa vie sociale. La position de son épouse, en tant que femme, se trouve alors en danger de dérogeance.<sup>6</sup> En ce sens, l'histoire de Madame de La Guette met en évidence l'instabilité de la société dans laquelle elle vit. Après la Fronde, la remise en ordre de l'État est telle que les brassages sur lesquels elle pouvait compter pour monter dans l'échelle sociale n'ont plus lieu. Toute société qui connaît une révolution ayant tendance à revenir à l'organisation pré-révolutionnaire, surtout dans le cas de la révolte avortée que fut la Fronde, l'environnement que connaissait Madame de La Guette avant ses grandes aventures revient à ce qu'il était. Aussi brusquement qu'elle s'était déliée pendant la Fronde, la société de corps, chère à quelques *esprits lucides*, se reconstruit.<sup>7</sup> Les individus recommencent à évoluer dans les sphères qui leur sont propres, d'où le drame de Madame de La Guette : elle devient définitivement incapable de s'insérer dans la classe supérieure, n'ayant ni soutien royal, ni mari bien placé, ni argent à dépenser librement. Ainsi, l'échec de son ascension sociale par ses relations se trouve plus cruellement ressenti à cause de la détérioration de ses ressources. Si, dans son discours, elle peut encore cacher la perte de son rang social, il lui est difficile de dissimuler sa déchéance financière. L'argent au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle prend une teinte nouvelle due à l'immense endettement paysan qui provoque l'altération de l'économie et de la société

---

<sup>6</sup> Voir à ce sujet, le livre de Scarlett Beauvalet-Boutouyrie, *Être veuve sous l'Ancien Régime*, en particulier les chapitres 7 et 8.

<sup>7</sup> François Bluche considère, contre Roland Mousnier, que l'organisation sociale de l'Ancien Régime ne reposait pas sur une société d'ordres mais de corps, propre au monde médiéval (*Dictionnaire du Grand Siècle*, article « Corps »).

campagnardes. Un processus d'appauvrissement généralisé commence à toucher successivement tous les hommes et les femmes qui vivent de la terre, associé à un ample mouvement d'expropriation qui déclenche une modification profonde des équilibres sociaux traditionnels.<sup>8</sup> En ce sens, ce que vit Madame de La Guette, c'est tout autant un affaiblissement de l'institution de la communauté d'habitants dont sa famille et elle-même étaient les chefs qu'un appauvrissement personnel qui commence par l'écartier du monde de la cour pour finalement la condamner à l'exil.

La seconde épreuve qui touche Madame de La Guette est la reprise de la production agricole qui va permettre, grâce à Colbert en particulier, un effort de production industrielle. La surproduction agricole amène une chute des prix qui donne un avantage certain au vigneron des campagnes et à l'artisan des villes. Au contraire, les rentiers de la terre, comme notre mémorialiste, voient leur revenu se réduire comme une peau de chagrin. Si Madame de La Guette ne parle pas en ces termes de ce qu'elle vit, plusieurs anecdotes permettent cependant de penser que face à l'effondrement du revenu des laboureurs et des fermiers, cette femme propriétaire se voit obligée de baisser le montant des baux.

Dans les provinces touchées par des opérations militaires, notamment dans le Bassin parisien où habite Madame de La Guette, la Fronde force les propriétaires à consentir à des délais de paiement ou à des remises de fermage pour éviter la faillite des paysans, ce qui ruinerait tout à la fois exploitants et propriétaires. Cette générosité forcée a dû se prolonger à cause de la longue période de prix anormalement bas qui la suit. Les profits des exploitations s'amointrissant, les fermiers ont de plus en plus de mal à payer les loyers imposés.<sup>9</sup> C'est sans doute ce qui arrive à Madame de La Guette qui doit peu à peu se résigner et accepter de voir ses revenus fonciers décroître. Au bout du compte, on est en droit de se demander si la crise économique qu'elle a subie n'est pas la véritable responsable de son départ vers la Hollande (et non pas, comme elle le prétend, son désir d'assurer un avenir à son fils aîné). La crise financière agricole du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle a transformé l'ordre social dans lequel Madame de La Guette avait une place de choix : même si l'on met en doute sa noblesse, ses relations et sa fortune lui promettaient tout de même une carrière sinon brillante, au moins étincelante. Or, l'accroissement de la fiscalité qui va de pair avec l'alourdissement de l'appareil d'État, l'engagement croissant de la France dans la guerre européenne, la montée des nouveaux riches et la prédominance du commerce sur les rentes terriennes ont pour effet de remettre en cause directement le monde idéal que s'était créé Madame de La Guette.

Au cours de la narration de cette vie disparate, le lecteur est sans cesse convié à méditer sur les épreuves de la fortune : « les choses ne sont pas toujours stables ; la plus belle vie et la plus tranquille est sujette à des traverses, et à plusieurs sortes d'incidents » (La Guette 49). Or, si l'on examine ces « incidents », l'on se rend compte qu'ils ont bien

---

<sup>8</sup> « Un bon nombre de petits gentilshommes campagnards ont été les victimes du temps des troubles. Engagés dans les partis en lutte, plus souvent en campagne que sur leurs terres, dédaigneux du détail de matériel de la gestion, victimes des rançons de guerre, victimes surtout d'un faste coûteux lié à la notion même de vie noble, de l'inflation qui réduisait la partie fixe de leurs revenus, ils ont, comme tous les ruraux, connu le lent processus de l'endettement et de son aboutissement normal, l'aliénation » (Duby et Wallon 251).

<sup>9</sup> Marc Vénard a montré avec clarté cet effondrement de l'économie agricole dans le Bassin parisien.

souvent un caractère financier. Par exemple, lorsque son fils se fait voler en Catalogne et qu'ils reviennent tous « légèrement et de bourse et d'autres choses », Madame de La Guette conclut : « tous ceux qui font profession de gens d'honneur n'amassent jamais rien à l'armée que de la réputation, qui, à mon avis, est le plus grand avantage que l'on puisse avoir » (93). Quand les Lorrains viennent dévaster ses terres, elle évalue la somme de ses pertes à « plus de soixante mille francs ». Mais elle s'empresse d'ajouter, au cas où l'on pourrait croire que ce préjudice financier lui causerait du tourment : « Je puis dire que tout cela ne me toucha nullement n'ayant jamais eu d'attache au bien et en ayant fait un mépris toute ma vie. Pour la vertu, c'est ce que je considère fort, en quelque lieu qu'elle se trouve ; et quiconque la possède, possède tout » (108). Pourtant, lors des discussions relatives au mariage de sa fille, elle hésite à accepter la proposition de Monsieur de Saint Hubert, considéré par la duchesse d'Angoulême comme un « homme de bien et fort charitable » (180). Son hésitation s'explique par le fait « qu'il n'était pas fort riche » (180). Elle continue en ajoutant : « quand vous serez mort, votre pension sera morte aussi, et ma fille demeurera incommodée, vu que je ne suis pas en état de lui faire de grands avantages, en étant empêchée par toutes les disgrâces que j'ai eues ; de sorte, Monsieur, que je ne prévois pas que nous puissions faire affaire » (180-81).<sup>10</sup>

En dépit de la noblesse de son mari qu'elle n'a de cesse de mettre en avant, en dépit de son apparent dédain pour l'argent, en dépit de la nonchalance qu'elle manifeste pour son départ de France, toutes ses mémoires représentent, pour nous, la somme d'un seul échec : celui de son mariage. Nous prenons ici le contre-pied de la position d'Anne Duggan qui considère que le mariage de Madame de La Guette est un succès.<sup>11</sup> En effet, la crise de vertu, la crise familiale avec son père, la crise financière et enfin la crise politique tournent toutes autour d'un personnage : Monsieur de La Guette. Dans ces circonstances, il est difficile de croire que ce mariage ait été une entreprise heureuse. Bien au contraire, l'écriture même de ses mémoires symbolise l'aveu de son échec.

Concernant la crise de sa vertu, Madame de La Guette se sent coupable d'avoir désobéi aux vœux de son père, en choisissant son mari sous le coup de la passion. Parlant de son échappée maritale, elle semble regretter son acte : « je ne conseillerai jamais à aucune fille de faire ce que j'ai fait, car j'ai connu depuis que c'est une grande faute que la désobéissance sur le fait du mariage. J'en ai demandé pardon à Dieu du plus profond de mon âme » (61). Notons que la mère a encouragé ce mariage avec Monsieur de La Guette,<sup>12</sup> et ce, contre l'avis du père. Si ses mémoires s'apparentent à une forme de confession et de justification de son union, on peut comprendre la place négligeable accordée à la mère dans ce récit, cette dernière étant coupable par association.

Concernant la crise familiale, Madame de La Guette ne peut oublier l'épisode de la demande de son héritage. Dans ce conflit financier entre son mari et son père, la mémorialiste excuse rapidement le premier en faisant rejaillir la responsabilité sur le

---

<sup>10</sup> Notons que le *Dictionnaire de Furetière* donne pour définition au mot *affaire* : « marché, traité, convention ». Le mariage est donc dans le vocabulaire même de Madame de La Guette une question financière et légale avant d'être une question d'honneur.

<sup>11</sup> « She did marry against her father's will and managed to live happily ever after » (Duggan 183).

<sup>12</sup> « Il est vrai que ma mère et ma sœur approuvèrent mon choix, et qu'elles me fortifièrent de plus en plus dans ma résolution, le jugeant digne de moi » (53).



mauvais caractère du second, avant de finir par y voir une punition divine contre elle-même :

Cela m'était rude ; mais Dieu le permettait de la sorte pour me faire songer de plus en plus à ma désobéissance ; ce qui m'est arrivé plusieurs fois avec tout le regret que j'en ai dû avoir, comme d'un péché que j'avais commis contre Dieu et dont ma propre conscience me punissait tous les jours ; en quoi je reconnaissais parfaitement la justice divine, qui ne se servit que de moi-même pour mon propre châtement. (75-76)

Son mari est également lié à ses autres difficultés pécuniaires. C'est à cause de son mari qu'elle se fait voler sur le chemin de Bordeaux. Plus tard, quand il revient de Flandre, c'est avec « le vent contraire et la bourse plate » (69). C'est encore l'absence de Monsieur de La Guette qui met en péril les possessions de notre mémorialiste, même si celle-ci apparaît comme une femme résolue : « J'avais en ce temps-là deux ménages assez amples et assez bien conduits à une lieue l'un de l'autre ; et je puis dire que j'étais laboureuse de bonne foi, puisque je tenais mes terres par mes mains » (103-04). Notons à nouveau que si elle prétend mépriser l'argent, Madame de La Guette n'en demeure pas moins une gestionnaire avisée. Si l'on en croit son récit, elle semble même être la seule à s'occuper de la fortune du ménage. Néanmoins, si elle parvient souvent à sauver ses grains, elle finit par partir « les mains vides. Cela veut dire que [elle] emporta[ ] très peu de choses et abandonna[ ] tout le reste à la merci des gens de guerre » (107). Sa valeur, son courage et ses relations ne peuvent sauver son patrimoine que son mari aurait dû défendre.

Le dernier problème que lui pose son mari relève du domaine du politique, un domaine où son tempérament colérique lui vaut bien des déboires. Du reste, ses choix politiques s'avèrent peu judicieux : il s'était attaché au parti des princes et, en particulier, à celui de Monsieur de Marsin, homme de guerre et ami de Condé depuis 1643. Pourtant il aurait pu changer son avenir. En effet, pendant la Fronde, Anne d'Autriche cherche à faire revenir Monsieur de La Guette du côté du parti du cardinal. Dans cette optique, lors d'une visite à Paris de Madame de La Guette,<sup>13</sup> la reine de France lui propose de l'envoyer en mission à Bordeaux, moyennant récompense, lui promet-on. Madame de La Guette part donc pour retirer son mari du parti des princes.<sup>14</sup> Après bien des péripéties, elle est de retour auprès de la reine qui réitère sa promesse de se souvenir de ses services. Elle passe ensuite avec son mari chez le cardinal qui lui dit, et elle le cite directement :

« Monsieur, la Cour ne saurait récompenser assez dignement votre femme » ; puis, se tourne de mon côté et me dit « Non, Madame, on ne saurait assez vous récompenser. Le service que vous avez rendu au roi, ayant empêché l'attaque que le duc Charles devait faire à M. de Turenne, est un service de la dernière conséquence. Celui-ci est quelque chose de considérable aussi. La reine m'a fait l'honneur de m'en parler ». (157)

Le cardinal demande alors à Monsieur de La Guette de ne pas retrouver Marsin. Bien que cela eût été politiquement extrêmement profitable, Monsieur de La Guette refuse, annihilant tous les efforts et les succès de sa femme.

---

<sup>13</sup> De manière générale, et sans doute à cause de son manque de réussite qui lui interdit l'entrée dans le futur entourage de Louis XIV, notre mémorialiste parle assez peu de Paris et de la Cour.

<sup>14</sup> Le récit de ce voyage constitue un document précieux pour l'histoire des provinces de France pendant la Fronde.

Monsieur de La Guette finit par mourir le 22 juin 1665. Sa mort entraîne le récit d'une scène baroque pendant laquelle la douleur de la mémorialiste éclate avec une telle vigueur qu'elle en semble feinte :

Sur le soir, quand tout le monde fut retiré, et que les ecclésiastiques furent allés manger un morceau dans ma maison, je me levai doucement pour aller prendre le corps de mon cher mari, avec dessein de le cacher dans mon lit. Comme je le chargeais sur mes épaules, à quoi j'eus beaucoup de peine, parce qu'il était déjà froid, je fis un peu de bruit que ces bons ecclésiastiques, qui soupaient au dessous de sa chambre, entendirent, ce qui les obligea de quitter la table pour venir voir ce que c'était. Ils me trouvèrent fort occupée, et, après m'avoir fait de fortes réprimandes, ils m'ôtèrent de là malgré moi pour me ramener à ma chambre. Ce fut là que je perdis la raison et que je m'emportai avec violence, considérant que je ne verrais plus mon pauvre mari que j'avais tant aimé. Je fus cinq heures entières à parler de ma perte, avec des transports si grands, que les assistants crurent que j'allais perdre l'esprit. (La Guette 173)

Elle finit cependant par se soumettre à la volonté du « Tout-Puissant » (173).

Si l'on reprend les grands débats des années soixante entre la « société d'ordres » de Mousnier et la « société de classes » d'Ernest Labrousse,<sup>15</sup> Madame de La Guette semble ne participer à aucune de ces deux sociétés. Le récit de sa vie pourrait davantage ressembler à la vision sociale formulée par Max Weber, « le noyau des ordres est souvent constitué par les classes de possession » (315), si ce n'était qu'elle rentre assez mal dans la structure hybride d'ordre/classe. En effet, le discours que tient Madame de La Guette, partagée entre son désir de noblesse et son désir de richesse, se trouve finalement plus proche de la tendance actuelle qui laisse à penser que la société de l'Ancien Régime, comme toute autre société, ne répond pas à un type unique de classification.

Au final, on a le sentiment que Madame de La Guette, en écrivant ses mémoires, n'échappe pas au désir masculin de justifier une vie qu'elle aurait ratée. La raison politique de son échec serait la trahison de Louis XIV, mais la raison personnelle ne résiderait-elle pas en un mari qu'elle cherche, avec tant d'insistance, à justifier et à excuser ? Rappelons-nous que c'est Monsieur de La Guette qui a refusé de se soumettre au cardinal, perdant par là-même tout ce que sa femme avait pu gagner. Monsieur de La Guette avait pour lui le droit aristocratique, que sa femme n'a de cesse de brandir comme une justification face à l'injustice de ses malheurs, mais il avait contre lui un nouvel ordre politique auquel il n'a pas su se rallier. Le véritable échec de la vie de Madame de La Guette serait alors ce mariage, si important dans la vie d'une femme, et dont elle porte l'entière responsabilité puisque c'est elle seule qui a choisi son mari. La justification politique de ses décisions serait alors une arme de choix pour dissimuler une faute personnelle que trahissent les hésitations et les contradictions de son récit.

---

<sup>15</sup> Les marxistes (comme Labrousse) considéraient la société comme un système de classes en liaison avec l'exploitation économique et les systèmes de production, alors que Mousnier offrait une vision globale d'une société basée sur l'honneur et non sur l'argent.

### Œuvres citées

- Beauvalet-Boutouyrie, Scarlett. *Être veuve sous l'Ancien Régime*. Paris : Belin, 2001. Imprimé.
- Bluche, François. *Dictionnaire du Grand Siècle*. Paris : Fayard, 1990. Imprimé.
- Chappell Lougee, Carolyn. « 'Reason for the Public to Admire Her': Why Madame de La Guette Published Her Memoirs ». *Going Public: Women and Publishing in Early Modern France*. Éd. Elizabeth C. Goldsmith et Dena Goodman. Ithaca : Cornell UP, 1995. 13-29. Imprimé.
- Cuénin, Micheline. Préface. *Mémoires de Madame de La Guette écrits par elle-même*. Par Catherine de La Guette. Paris : Mercure de France, 2003. 9-42. Imprimé.
- Duby, Georges, et Armand Wallon. *Histoire de la France rurale*. Vol. 2. Paris : Seuil, 1992. Imprimé.
- Duggan, Anne. *Salonnières, Furies, and Fairies: The Politics of Gender and Cultural Change in Absolutist France*. Newark : U of Delaware P, 2005. Imprimé.
- Freudmann, Félix Raymond. *The Memoirs of Madame de La Guette: A Study*. Genève : Droz, 1957. Imprimé.
- Labrousse, Ernest. *Histoire économique et sociale de la France*. 3 vol. Paris : PUF, 1970-79. Imprimé.
- La Guette, Catherine de. *Mémoires de Madame de La Guette écrits par elle-même*. Éd. Micheline Cuénin. Paris : Mercure de France, 2003. Imprimé.
- Moran, Bruce T. *Distilling Knowledge: Alchemy, Chemistry, and the Scientific Revolution*. Cambridge : Harvard UP, 2005. Imprimé.
- Mousnier, Roland, Jean-Pierre Labatut et Yves Durand. *Problèmes de stratification sociale : Deux cahiers de la noblesse pour les états généraux de 1649-1651*. Paris : PUF, 1965. Imprimé.
- Vénard, Marc. *Bourgeois et paysans au XVII<sup>e</sup> siècle*. Paris : SEVPEN, 1957. Imprimé.
- Weber, Max. *Économie et société*. Vol. 1. Paris : Plon, 1971. Imprimé.